

SAINT-BEAUZIRE – CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2020

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE

Le quatre juin deux mil vingt à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-BEAUZIRE se sont réunis sur convocation en date du 3 septembre 2020 adressée par M. Jean-Pierre HEBRARD, Maire.

Présents : **Présents** : Mesdames et Messieurs ARNAUD David, BRESSON Séverine, BUCINA Aurélie, CASAS Corinne, CHABRIER Michel, CLEMENT Virginie, DAUZAT Christian, FARGES Eliane, FAURE Sandrine, HEBRARD Jean Pierre, LAURENDEAU Patrick, MEDYNSKA Jean-Louis, MONTESSINOS Rémi, PREMEL Quentin, VINCENT David, YUCEL Necla.

Procurations : Chantale POULY à Christian DAUZAT
Christophe GARCIA à Michel CHABRIER

Excusée : PENAY Florence

Secrétaire de séance : Corinne CASAS
Secrétaire administrative : Catherine BRIFFOND

ORDRE DU JOUR :

- 1- Renouvellement de l'adhésion au service retraite du centre de gestion.
- 2- Création d'un poste d'adjoint administratif de 28 h hebdomadaire à compter du 1^{er} octobre 2020
- 3- Suppression d'un poste d'adjoint d'animation de 21 h hebdomadaire et création d'un poste d'adjoint d'animation de 32 H à compter du 15 septembre 2020.
- 4- Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal
- 5- Questions diverses

Monsieur le Maire, demande d'approuver le compte rendu du Conseil Municipal du 30 juillet 2020.

Contre : 3 (Rémi MONTESSINOS, Necla YUCEL, Quentin PREMEL)

Monsieur le Maire demande si quelqu'un veut s'exprimer sur le vote :

- Madame Necla YUCEL déclare qu'il manque des interventions de l'opposition.

50-Renouvellement de l'adhésion au service retraite du Centre de Gestion

Les conventions actuelles d'adhésion à cette mission arrivent à échéance le 31 décembre 2020.

Celle-ci comprend le contrôle des dossiers « papiers » complétés et surtout, dans l'année qui précède l'ouverture des droits à pension, la prise en charge des dossiers relatifs aux estimations des pensions CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales).

Il s'agit en fait d'une assistance retraite.

Le montant de cette prestation s'élèvera à compter du 1^{er} janvier 2021 à 225€ par an.

Le conseil doit autoriser le Maire à signer cette convention.

VOTE : POUR à l'unanimité

SAINT-BEAUZIRE – CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2020

51- Création de poste adjoint Administratif territorial 28 H hebdomadaires Au 1^{er} octobre 2020

Actuellement la personne chargée de l'accueil et de divers travaux au secrétariat de mairie a un statut de « remplaçante » proposée par le Centre de Gestion. Il est proposé de créer un poste de 28 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} octobre 2020 pour le secrétariat.

Monsieur MONTESSINOS demande s'il a été fait une étude de poste. Monsieur le Maire répond que la responsable du secrétariat avait l'expérience suffisante pour évaluer les besoins. Ce poste à 28 heures remplace un poste jusque-là à 35 heures.

VOTE : Pour :15 Abstentions : 3 (Rémi MONTESSINOS, Necla YUCEL, Quentin PREMEL)

52- Suppression d'un poste d'adjoint d'animation de 21 H hebdomadaire et création d'un poste d'adjoint d'animation de 32 H à compter du 15 septembre 2020

Afin de pallier au départ en disponibilité d'un agent en poste à l'espace culturel, un poste d'adjoint du patrimoine a déjà été créé (15H30 hebdomadaire). Afin d'offrir une plage plus importante d'ouverture au public, il est proposé d'y employer un adjoint d'animation pour 11 heures hebdomadaires. Cet adjoint d'animation étant déjà employé à l'école 21 heures par semaine, il est donc proposé de supprimer un poste à 21 H et de créer un poste de 32 heures hebdomadaires.

VOTE : POUR à l'unanimité

53- Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal :

A la demande du Maire, Monsieur DAUZAT, 1^{er} adjoint, présente le règlement intérieur diffusé antérieurement le 2 septembre 2020 aux élus pour étude. Des propositions de modifications ont été faites au préalable par M. Rémi MONTESSINOS, elles portent sur :

- **Article 7 - Questions orales :**
M. Rémi MONTESSINOS a proposé qu'elles devront faire l'objet d'une information préalable au Maire 24 heures avant la réunion du Conseil Municipal au lieu de 72 heures proposé.
Après débat il a été retenu le délai de 48 heures.
- **Article 16 – Déroulement de la séance :**
M. Rémi MONTESSINOS ne comprend pas l'utilité de cet article relatif au traitement des points urgents.
Il n'est pas proposé de modification.
- **Article 17 – Débats ordinaires :**
M. Rémi MONTESSINOS demande la suppression de la phrase « Au-delà de 5 minutes d'intervention, le Maire peut interrompre l'orateur et l'inviter à conclure brièvement ».
Monsieur le Maire précise qu'il est bien noté « peut » et non « doit ».
Il n'est pas question de mettre un sablier, tout le monde a le droit de s'exprimer.

- **Article 35 – Expression des conseillers de l'opposition :**

M. Rémi MONTESSINOS propose que l'espace réservé sur le bulletin municipal et le site internet pour les conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale soit limité à 2 500 signes ou une page au lieu de 1 200 signes proposés.

- Après débat, Monsieur Christian DAUZAT propose 1 500 signes.

M. Rémi MONTESSINOS propose la suppression de la phrase : « il n'est pas autorisé d'ajouter ou d'inclure un logo, une photographie, un dessin etc... seuls les textes pourront être publiés.

Après débat il est proposé de remplacer cette phrase par la suivante :

« Il sera possible d'ajouter ou d'inclure un logo et une photographie ».

- Monsieur MONTESSINOS propose que soit supprimé la phrase suivante :
« Les articles seront rédigés dans un style courtois, objectif, respectueux qui ne choque pas la diversité des sensibilités et qui garantit le caractère informatif et non polémique de la publication ».

Il rajoute que c'est complètement faux et illégal et que le Maire ne peut pas s'opposer à la liberté d'expression et que la loi est claire sur la publication. Madame Necla YUCEL ajoute également que « c'est illégal ».
Cette phrase sera maintenue.

- Il est noté : « le Maire, responsable de la publication, se réserve le droit de décaler la diffusion de l'article au cas où celui-ci ne respecterait pas les critères susdits » et « le Maire se réserve un droit réponse ».

Monsieur DAUZAT précise que le droit de réponse s'appliquerait sur la même publication ou la suivante.
Un calendrier de publication sera établi.

Mme Necla YUCEL déclare que 11 personnes sur 16 sont payées au Conseil Municipal et qu'elle a fait ses propres recherches et qu'elle connaît par cœur le Code Général des Collectivités Territoriales et qu'elle n'a pas à faire leur travail.

Avant de passer au vote, M. DAUZAT précise que le règlement a été soumis au service du contrôle de légalité de la Préfecture qui a proposé un complément à l'article 2 qui est distribué aux élus et adopté.

Monsieur le Maire remercie Christian DAUZAT pour le travail effectué et met le document au vote.

VOTE : Pour :15 Contre : 3 (Rémi MONTESSINOS, Necla YUCEL, Quentin PREMEL)

Questions diverses :

A- Rentrée scolaire :

Madame Eliane FARGES donne quelques informations sur la rentrée scolaire :

- 177 élèves sont inscrits à l'école publique
- 88 élèves sont inscrits à l'école St Joseph
- 30 à 40 élèves sont inscrits à la garderie
- 210 à 215 élèves sont inscrits au restaurant scolaire

SAINT-BEAUZIRE – CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2020

Un cas de COVID a été signalé en maternelle dès dimanche 13 septembre 2020 par Monsieur le Directeur, qui en a informé la commune.
Deux classes ont été fermées sur décision de l'Agence Régionale de Santé en liaison avec l'Inspection de l'Education Nationale.

A ce jour, la commune n'a reçu aucune information de ces deux organismes.
Monsieur le Maire remercie Madame Eliane FARGES pour son action dans la gestion de cet événement, celle-ci rajoute que l'A.R.S n'a pas jugé utile de tester le personnel, les gestes « barrière » étant respectés.

Monsieur Quentin PREMEL demande s'il y a eu du changement dans l'organisation du restaurant scolaire.

Mme Eliane FARGES répond que oui, les enfants des petites classes des deux écoles déjeunent maintenant ensemble au premier service.

B- Sécurité sur la chaussée :

Mme Necla YUCEL informe le Conseil Municipal que les enfants de l'école ST Joseph se rendant à la cantine sont obligés de descendre sur la route car une haie bloque le trottoir et c'est dangereux pour les enfants.

Monsieur le Maire répond qu'il va avertir les propriétaires officiellement car le nécessaire a déjà été fait oralement.

C- Gens du voyage :

Mme Necla YUCEL a été interpellé concernant le stationnement des gens du voyage et demande s'il y a une date de départ.

M. le Maire précise qu'actuellement les gens du voyage n'ont plus d'accès à certains terrains en périphérie de Clermont-Ferrand et se rabattent sur les communes voisines.

En principe ils restent 3 semaines.

Ce problème sera présenté à Monsieur le Préfet lors de la réunion du 17 septembre 2020.

D- Coupures EDF :

Plusieurs personnes ont informé M.MONTESSINOS de micro-coupures d'électricité sur SAINT-BEAUZIRE.

Monsieur le Maire qui connaît le problème a fait un mail, ce jour, au responsable de secteur de ENEDIS.

Départ de M.LAURENDEAU Patrick.

E- COVID-19 Gestes « barrière » :

M. Rémi MONTESSINOS fait remarquer que lors du concours de pétanque du 5 septembre 2020, les gestes « barrière » n'étaient pas respectés.

Monsieur le Maire répond qu'il est intervenu personnellement au cours du concours et qu'il a fait les rappels nécessaires auprès des organisateurs (USSB).

Dates à retenir :

Mardi 15 septembre 2020 à 18H30 : Conseil Communautaire à Riom

Mercredi 16 septembre 2020 à 18H30 : Comité de Centre SDIS à St-Beauzire

Mercredi 16 septembre 2020 à 18H30 : Comité Syndical du SIAEP à Ennezat

Jeudi 17 septembre 2020 à 18H00 : Réunion SBA

Jeudi 17 septembre 2020 à 17H30 : Réunion des maires avec le Préfet

Jeudi 17 septembre 2020 à 18H30 : Réunion Rive Droite de la Morge

Jeudi 17 septembre 2020 à 18H00 : Réunion Comité Syndical du Grand Clermont

Vendredi 18 septembre 2020 à 16h30 : Portes ouvertes au restaurant scolaire

Vendredi 18 septembre 2020 à 18h30 : Réunion avec les associations pour le calendrier des manifestations 2020/2021

Lundi 21 septembre 2020 à 18H00 : Réunion avec l'association des gens du voyage à Gerzat

Jeudi 24 septembre 2020 à 8H30 : Réunion syndicat mixte au Biopôle

Mardi 29 septembre 2020 à 18H30 : Conseil Communautaire à Ennezat

Mercredi 30 septembre 2020 : Séminaire pour le lancement du PLUI

Vendredi 2 octobre 2020 : Réunion avec le Département

Jeudi 15 octobre 2020 à 20H30 : Conseil Municipal

Fin de séance : 22h30

DÉLIBÉRATIONS

N° ORDRE	N° DELIB	INTITULE
50	64	Renouvellement de l'adhésion au service retraite du Centre de Gestion
51	65	Création de poste adjoint Administratif territorial 28 H hebdomadaires au 1 ^{er} octobre 2020
52	66	Suppression d'un poste d'adjoint d'animation de 21 H hebdomadaire et création d'un poste d'adjoint d'animation de 32 H à compter du 15 septembre 2020
53	67	Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal

SAINT-BEAUZIRE – CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2020

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL - Signatures

NOM PRENOM	SIGNATURE
ARNAUD David	
BEAUNE Valérie	
BRESSON Séverine	
BUCINA Aurélie	
CHABRIER Michel	
CLEMENT Virginie	
DAUZAT Christian	
FARGE Eliane	
FAURE Sandrine	
GARCIA Christophe	Procuration à M. CHABRY
HEBRARD Jean-Pierre	
LAURENDEAU Patrick	
MEDYNSKA Jean-Louis	
MONTESSINOS Rémi	
PENAY Florence	Excusée
POULY Chantale	Procuration à C. DAUZAT
PREMEL Quentin	
VINCENT David	
YUCEL Necla	